



Sainte-Anne·  
des·Plaines

## **AVIS PUBLIC Promulgation du règlement n° 1081**

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement numéro 1081 autorisant l'acquisition d'une partie du lot 2 080 577 ayant une superficie de 1 484,2 mètres carrés et décrétant un emprunt de 620 000 \$ pour en payer le coût a été adopté par le Conseil municipal le 13 janvier 2026.

Le règlement numéro 1081 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:greffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de février 2026.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Lasure".

Geneviève Lasure, LL.B., D.D.N., OMA  
Directrice du service du greffe et greffière